

RAPPORTS SYNDICAUX RAPPORTS

DOCUMENT SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2014

SYNDICAUX RAPPORTS SYNDICAUX

SYNDICAUX RAPPORTS SYNDICAUX

2013
2014

RAPPORTS SYNDICAUX RAPPORTS

enseignants
SP **E** CA
enseignantes

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF	4
ÉTATS FINANCIERS 2012-2013	9
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	11
COMMISSION DES ÉTUDES	15
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	20
COMITÉ DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	22
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ	24
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	25
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	27
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE	30
COMITÉ DE VEILLE INTERCULTURELLE	31
COLLECTIF ÉCHEC À LA GUERRE	32
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES ANIMAUX	33
COMITÉ DE RECOURS R-II	34
ANNEXES :	
ANNEXE I	35
ANNEXE II	36

Conseil exécutif

Josée Déziel (présidente)

Département de sciences sociales (psychologie)

Alain Long (vice-président aux relations de travail)

Département de biologie et de biotechnologies

Jean-François Millette (vice-président aux affaires pédagogiques)

Département d'histoire et géographie (géographie)

Philippe de Grosbois (secrétaire)

Département de sciences sociales (sociologie)

Ugo Nugent (trésorier)

Département de mathématiques

Élaine Baribeault (directrice)

Département de graphisme

Laurence Daigneault-Desrosiers (directrice)

Département de français et de lettres

Lysann Hounzell (directrice)

Département d'archives médicales

David Schwinghamer (directeur)

Département de langues (anglais)

Conjoncture sociopolitique

Court passage du Parti québécois au pouvoir

Il y a un an, au printemps 2013, il était déjà évident que le Parti québécois avait abandonné la posture progressiste qui l'avait porté au pouvoir en septembre 2012, dans la foulée du «printemps érable». Le retour à la médecine néolibérale (hausse de 3 % par année des frais de scolarité, hausse des tarifs d'électricité, coupes à l'aide sociale, etc.) le plaçait au plus bas dans les sondages. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement comptait s'appuyer sur la valorisation de l'identité québécoise pour se rallier les électeurs à l'automne 2013. La carte maîtresse de cette stratégie : un projet de «Charte des valeurs québécoises», qui comprenait plusieurs dispositions bien accueillies par une forte majorité de la population, mais aussi une mesure fort divisive : l'interdiction du port de signes religieux dits ostentatoires pour les employés de l'État. À l'évidence, l'approche s'inspirait de ce qu'on appelle les *wedge politics*, soit le recours à des propositions intransigeantes qui mobilisent la base du parti et divisent ses adversaires. À l'exécutif du SPECA, bien que préoccupés par les impacts d'une telle Charte sur le droit au travail de certains employés du secteur public, nous avons choisi de ne pas amener le débat en assemblée, pour ne pas entretenir la division sur cette question sensible alors que d'autres dossiers importants nécessitaient une réponse unie et immédiate de notre part.

Justement, l'approche identitaire du Parti québécois est venue interpeler plus directement les enseignants au collégial, par l'annonce de l'ajout d'un cours d'histoire (ou d'études sur le Québec) à la formation générale pour tous les étudiants de cégep. Encore une fois, nous étions devant un projet dont la nécessité n'avait pas été démontrée (d'autant plus que le bilan de la réforme de l'enseignement de l'histoire au secondaire n'était pas encore produit!), mais qui venait séduire une base nationaliste en mal d'affirmation identitaire. C'est entre autres pour cette raison que le SPECA, de même que la FNEEQ, ont pris position en faveur d'un moratoire sur l'implantation d'un tel cours.

Tout au long de l'automne 2013, nous avons également eu à nous mobiliser contre le déclasserement de notre profession par le Conseil du trésor, dans le cadre des travaux sur la relativité salariale. En voulant nous placer au rangement 21, le gouvernement passait outre de nombreux aspects de notre travail et entendait nous imposer, à terme, une perte de salaire. Heureusement, campagnes de courriel et d'affichage, piquetage symbolique, manifestations tant à Montréal qu'à Québec ont fini par faire plier le Conseil du trésor, qui négocie maintenant avec nos représentants sur la base du rangement 22.

Austérité et identité sont donc les principales clés à partir desquelles on peut comprendre la gouverne du Parti québécois en 2013-2014. On connaît tous la suite : lors de la campagne électorale, le Parti québécois s'est vu incapable de défendre la souveraineté sans antagoniser des communautés déjà marginalisées et s'est montré prêt à ouvrir grand les bras à Pierre-Karl Péladeau, l'un des pires patrons que le Québec ait connu. Résultat des courses : le matin du 8 avril, le PQ s'est révélé – comble de l'ironie – en crise identitaire majeure.

Des négociations du secteur public sous règne libéral

Avec le retour au pouvoir des libéraux, que nous réservent les quatre prochaines années? Dès les premiers jours du gouvernement Couillard, nous avons eu la réponse. L'appel à la «réconciliation» a vite cédé la place à une déclaration de guerre : coupures de 3,7 milliards dans les finances publiques, gel annoncé des salaires pour les employés de l'État, ouverture à la privatisation partielle d'Hydro-Québec et de la Société des alcools du Québec, remise en question de la pertinence de certains programmes sociaux. En dépit du fait que l'austérité budgétaire est maintenant ouvertement critiquée par des économistes du Fonds monétaire international parce qu'elle entraîne les pays dans un cercle vicieux de stagnation économique, la plupart de nos élites politiques y adhèrent toujours avec une grande docilité, soit par conviction quasi-religieuse, soit parce qu'elles savent qu'il y a là un moyen puissant pour discipliner les peuples, les mouvements sociaux... et les syndicats.

C'est dans ce contexte que s'ouvriront officiellement les négociations du secteur public l'automne prochain. Au SPECA, le travail a commencé dès septembre dernier, alors que nous avons pris connaissance de l'analyse de la conjoncture produite par le Comité de coordination des secteurs publics et parapublics de la CSN (CCSPP). À cette occasion, nous avons soutenu que, bien qu'importante, la question de la rémunération ne disposait pas d'autres enjeux importants qui seront abordés lors des négociations, notamment l'autonomie professionnelle, qui est déjà menacée par les audits d'assurance qualité actuellement mis en place par la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC). De plus, à l'assemblée générale de mars dernier, nous avons discuté en ateliers, de manière large et ouverte, des négociations à venir, des revendications que nous voulons porter et des formes de mobilisation que nous souhaitons adopter. Enfin, nous avons pris la décision en assemblée d'augmenter temporairement nos cotisations syndicales afin de se constituer une enveloppe budgétaire d'urgence pouvant éventuellement servir de fonds de grève.

Les négociations qui nous attendent en 2014-2015 seront un défi important, puisqu'il ne faut pas seulement combattre un gouvernement qui se place en posture de confrontation sous couvert de «réalisme économique». Il faut aussi inviter nos collègues, nos amis, notre famille et même nos représentants syndicaux à refuser la résignation et à faire de ces négociations l'occasion d'une véritable défense politique des services publics. Localement, il nous faudra mettre en branle la structure de RELAIS et tenir régulièrement des assemblées générales pour garantir des négociations menées par les membres de la base.

Forum social des peuples et élections fédérales en 2015

Finalement, on ne peut ignorer la scène politique fédérale. Encore ce printemps, le gouvernement Harper a fait adopter un projet de loi antisyndical, le projet de loi C-525, qui force la tenue d'un scrutin secret pour l'obtention d'une accréditation syndicale sous juridiction du Code canadien du travail. Loin de favoriser une quelconque «démocratie en milieu de travail», cette mesure donne des armes supplémentaires à des patrons pour intimider les employés qui voudraient se syndiquer. Par ailleurs, alors que des élections fédérales sont prévues en 2015, le gouvernement Harper donne de plus en plus de signes d'usure, et une initiative en chantier depuis plus d'un an nous apparaît très prometteuse : le Forum social des peuples (Canada-Québec-Premières Nations), qui se tiendra à Ottawa en août 2014. Souhaitons que cette grande rencontre soit l'occasion non pas uniquement de défendre et de préserver nos acquis démocratiques des attaques conservatrices, mais d'être à l'offensive en mettant de l'avant notre propre projet de société.

Vie syndicale locale

Assemblées générales

Pour la deuxième année consécutive, nous avons tenu six assemblées au total durant l'année. Ces assemblées ont été fortement teintées par les enjeux nationaux : structure salariale, ajout d'un cours d'histoire à la formation générale, assurance qualité, préparation à la négociation de la prochaine convention collective. À l'automne, le dossier de notre déclassement dans le processus de relativité salariale a monopolisé une bonne partie de nos énergies. Comme il n'y a toujours pas d'entente sur notre structure salariale, il y a fort à parier que la question revienne à quelques reprises en assemblée en 2014-2015. Le projet d'ajout d'un cours d'histoire (ou d'études sur le Québec) à la formation générale et le processus d'audit d'assurance qualité mis en branle par la CÉEC ont aussi fait l'objet d'échanges qui ont mené à l'adoption de recommandations. Nous avons notamment adopté une position favorable à un moratoire sur les changements à la formation générale de même qu'une proposition de dissociation du processus d'audit d'assurance qualité. Afin de se préparer localement au processus de négociation de notre prochaine convention collective, nous avons privilégié une approche pédagogique, afin de se familiariser avec le processus de négociation et avec les enjeux, en assemblée mais aussi par le biais de dîners-causeries. Nous avons aussi expérimenté de nouvelles pratiques de consultation des membres, notamment par l'organisation d'ateliers de discussions en assemblée et en sollicitant directement les départements pour favoriser la participation du plus grand nombre et une appropriation des enjeux par les membres.

Les questions locales ayant fait l'objet de recommandations en assemblées sont les suites de notre grief sur la reprise des journées de grève, le calcul du nombre d'étudiants (NES) dans la charge individuelle de travail (CI) lorsque les cours sont partagés et la nouvelle entente sur la reconnaissance des acquis (RAC) et la formation continue.

Négociations locales

En mars 2013, l'assemblée syndicale du SPECA a donné mandat à l'exécutif de s'opposer à l'admission de nouvelles cohortes dans un programme de reconnaissance des acquis jusqu'à ce que des ententes soient convenues entre le SPECA et le Collège pour résoudre les difficultés constatées sur le plan pédagogique et sur le plan des conditions de travail. Le travail sur les aspects pédagogiques de la RAC a été confié à un comité de la Commission des études. Parallèlement, des échanges avec la direction du Collège ont commencé rapidement sur les conditions de travail des enseignants œuvrant à la RAC. Nous avons décidé de faire d'une pierre deux coups et d'élargir la portée de l'entente aux conditions de travail relatives à la formation continue. L'entente, entérinée par l'assemblée en décembre 2013, nous semble particulièrement satisfaisante. On y retrouve notamment une reconnaissance de l'appartenance des enseignants qui œuvrent à la RAC et à la formation non créditée à notre accréditation syndicale, une reconnaissance du fait que le travail accompli dans le traitement des dossiers de RAC relève de l'enseignement, des augmentations salariales importantes, une reconnaissance du rôle des départements dans la désignation des enseignants pour les cours non crédités, les tâches de RAC, la coordination d'AEC, etc. Cette entente sert de modèle à de nombreux exécutifs syndicaux qui souhaitent faire des gains analogues.

Nous pensons arriver avec le Collège, en 2013-2014, à une entente sur les services professionnels rendus, la disponibilité et la réussite. Or, les négociations avancent à pas de tortue, sans doute à cause des nombreux changements à la direction des études. L'arrivée de la nouvelle DÉ devrait nous permettre de remettre la négociation de cette entente, bien entamée, sur les rails.

Travaux sur les politiques institutionnelles

Dès le début de l'année scolaire, la Direction a interpellé les différents syndicats afin de constituer un comité de travail sur le projet de politique institutionnelle sur l'utilisation des technologies de l'information. On se souviendra que le SPECA, mais aussi les étudiants et les autres syndicats avaient soulevés de nombreuses objections au projet de PUTI soumis pour consultation au printemps 2013. À notre grande satisfaction, le

Collège était prêt à en faire une réécriture en fonction de nos objections. Le but annoncé était d'arriver à un projet de politique qui recevrait l'aval des assemblées syndicales. Les enseignants qui nous représentent sur le Comité sont assez satisfaits du processus et nous considérons que le projet de PUTI qui vous sera soumis est exempt des principales lacunes que nous avons identifiées au printemps dernier.

Cet hiver, un autre comité composé de représentants de la direction, des différents exécutifs syndicaux et de l'AGECA a été formé pour s'atteler à une réécriture de la politique sur le harcèlement psychologique, dont on a constaté les nombreuses lacunes depuis sa mise en application. Il a été convenu que le Comité proposera une refonte de trois politiques (politique sur la discrimination, politique sur le harcèlement psychologique et politique sur le harcèlement sexuel) en une seule. Les travaux se poursuivront à l'automne.

Abolition des comités permanents et assemblées de coordonnateurs

Lors de l'assemblée générale du 15 mai 2013, les membres du SPECA se sont prononcés en faveur de l'abolition des comités permanents, du transfert de leurs mandats à d'autres instances et de la mise sur pied d'une assemblée des coordonnateurs informelle et non décisionnelle. Les deux premières expériences d'assemblée de coordonnateurs ont laissé de nombreux participants sur leur faim. Les principales critiques sont à l'effet que la communication lors de ces rencontres était surtout unidirectionnelle, que celles-ci étaient utilisées par la direction des études pour transmettre des informations, alors que les coordonnateurs espéraient que les assemblées de coordonnateurs puissent être un lieu d'échanges. Nous avons transmis les insatisfactions exprimées par les RCD à la direction des études et convenu avec elle de la mise sur pied d'un comité d'ordre du jour auquel participent deux RCD. Déjà, il a semblé à plusieurs RCD que la dernière assemblée de coordonnateurs était plus conforme à leurs attentes. Une évaluation de cette formule d'assemblée de coordonnateurs 2.0 sera effectuée auprès des RCD l'an prochain.

Diffusion de l'information et création d'espaces de discussions

Les espaces de discussion et de diffusion de l'information utilisés en 2012-2013 ont été maintenus en 2013-2014. Deux causeries ont été organisées, sur le thème de la négociation dans le secteur public et sur le thème de la conciliation famille-travail. Des rencontres entre l'exécutif du SPECA, les RCD et les enseignants de la CE ont aussi été organisées. Le Comité de délégués syndicaux a été de nombreuses fois sollicité, ce qui peut être attribué notamment au contexte d'année pré-négociations et à nos péripéties dans le dossier de la relativité salariale.

Le SPECA-Hebdo

Au moment de rédiger ce rapport, l'équipe du SPECA-hebdo a publié 7 numéros en 2013-2014. Les chroniques « Deux mots sur la convention » (signées Josée Déziel et Alain Long) et les comptes rendus des activités du Conseil central du Montréal métropolitain (signés Nicola Grenon et Philippe de Grosbois) étaient de retour cette année. Une série d'articles sur les négociations à venir dans le secteur public et parapublic a été publiée : des articles d'informations sur le processus de négociations, un retour historique sur les négos passées, des contributions de nos membres à propos des enjeux et de la mobilisation, etc. Les dossiers de la relativité salariale, de l'assurance qualité, des politiques d'austérité et de la conciliation famille-travail ont aussi fait l'objet de plusieurs articles. Nous remercions nos auteurs de leur généreuse participation et espérons que les enseignants continueront à faire du SPECA-Hebdo un journal syndical dynamique et à notre image.

Notre présence sur le WEB

C'est cette année que le SPECA a fait sa première apparition sur les médias sociaux, d'abord sur Facebook et ensuite sur Twitter. Nous faisons le pari que les médias sociaux pourront être utiles en temps de négociations. À ce jour, nous avons utilisé ces outils pour partager des articles traitant d'enjeux qui nous concernent, relayer des informations provenant de la FNEEQ ou de la CSN, inviter les membres à participer à différentes activités susceptibles de susciter leur intérêt. Le site web du SPECA (speca.info) restera toutefois notre principal outil de communication sur le web.

Formation sur la tâche

Une formation sur la tâche, différente de celle de l'an dernier, a été offerte aux membres en avril 2014. On y a traité notamment du calcul de la CI, du mode de calcul des allocations et de la répartition des ressources.

Liaisons intersyndicales

C'est surtout par le biais d'échanges fructueux entre porteurs de dossiers des différents syndicats et de l'AGECA que se sont vécues les liaisons intersyndicales cette année. Dans de nombreux contextes, ces échanges nous ont confirmé l'importance de la solidarité intersyndicale face à l'employeur.

Soutien aux membres

Le cœur du travail de l'exécutif, c'est la défense des intérêts des membres et diverses interventions pour s'assurer du respect de l'employeur de tous les aspects de notre contrat de travail. Concrètement, cela s'exprime par une grande disponibilité au local du SPECA, au téléphone et en ligne, par l'accompagnement des membres convoqués par les directeurs pour diverses raisons, par des visites aux assemblées départementales qui en font la demande, par un soutien technique pour les questions relevant de la tâche, par des conseils sur des questions de retraite, d'assurance et de congés, par le suivi des dossiers de griefs, etc.

Pistes pour 2014-2015

- Poursuivre l'élaboration de nos demandes tant à la table centrale qu'à la table sectorielle, et développer la mobilisation locale par le biais de la structure des RELAIS et des assemblées générale ;
- Négocier une nouvelle entente relative aux ressources allouées à l'application du plan de réussite scolaire et aux responsabilités hors classe des enseignants ;
- Élaborer de nouvelles capsules de formation sur des aspects de la convention collective ;
- Entreprendre un travail de révision des règlements du SPECA ;
- Promouvoir un argumentaire politique et offensif permettant de déconstruire l'approche de l'austérité budgétaire et de valoriser nos services publics ;
- Participer à la création de solidarités syndicales et sociales pan-canadiennes visant à la défaite électorale des conservateurs et au renforcement d'un discours progressiste combattif sur la scène canadienne ;
- Élaborer un plan d'action local concernant le processus d'audit de la CEEC à partir des orientations nationales.

ÉTATS DES RÉSULTATS DU SPECA

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2012 AU 31 AOÛT 2013

REVENUS

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2012-2013	Budget 2012-2013 Adopté le 7 juin 2012	Écart
R-1	Cotisations syndicales	683 034,39	590 000,00	93 034,39
R-2	Nouveaux membres + cotisations retraités	65,00	500,00	(435,00)
R-3	Intérêts gagnés	2 350,00	1 800,00	550,00
Total des revenus \$		685 449,39	592 300,00	93 149,39

DÉPENSES

Frais de bureau				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	61 472,09	66 500,00	(5 027,91)
B-2	Téléphone, timbres	987,26	1 600,00	(612,74)
B-3	Papeterie, articles de bureau	2 592,44	2 300,00	292,44
B-4	Journaux, revues, etc	641,21	1000,00	(358,79)
B-5	Publications extérieures	432,62	-	432,62
B-6	Entretien de l'équipement		200,00	(200,00)
B-7	Imprimerie	1 992,68	3 300,00	(1 307,32)
B-8	Journal syndical	-		-
B-9	Assurances et frais bancaires	4 419,54	1 200,00	3 219,54
B-10	Achat d'équipements		1 200,00	(1 200,00)
B-11	Divers	600,00-	150,00	450,00
B-12	Location d'équipements		500,00	(500,00)
B-13	Honoraires professionnels	-	700,00	(700,00)
		73 137,84	78 650,00	(5 512,16)

Comités locaux				
C-1	Conseil syndical	-	-	-
C-2	École et société	-	200,00-	(200,00)-
C-3	Condition féminine	-	-	-
C-4	Négociation locale	-	-	-
C-5	CLIS	111,17	350,00	(238,83)
C-6	Comité Santé-sécurité	-	-	-
C-7	Autres comités	1460,12	700,00	760,12
		1 571,29	1 250,00	321,29

DÉPENSES (SUITE)

	Description	Revenus et dépenses réels 2012-2013	Budget 2012-2013 Adopté le 7 juin 2012	Écart
N-1	Négociation	-		
N-2	Dépenses de grève	-	1 000,00	(1 000,00)
			1 000,00	(1 000,00)
	Participation syndicale			
P-1	Cotisations CSN	289 581,23	238 950,00	50 631,23
P-2	Cotisations CCMM	24 122,79	20 000,00	4 122,79
P-3	Cotisations FNEEQ	213 448,25	187 000,00	26 448,25
P-4	Congrès, colloques CSN	865,34	2 000,00	(1 134,66)
P-5	Opérations CSN	-	250,00	(250,00)
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	3 337,12	5 000,00	(1 662,88)
P-7	Opérations FNEEQ	(2 316,48)	1 000,00	(3 316,48)
P-8	Appuis aux luttes	8 925,82	8 000,00	925,82
P-9	Libérations <i>ad hoc</i>	1 597,08	1 500,00	97,08
		539 561,15	463 700,00	75 861,15
	Activités sociales			
S-1	Rencontres de l'exécutif	203,84	400,00	(196,16)
S-2	Assemblées syndicales	15,83	600,00	(584,17)
S-3	Événements sociaux	13 315,23	12 000,00	1 315,23
S-4	Café, bière, etc.	15 262,58	12 000,00	3 262,58
S-5	Fête des enfants	2 833,16	3 000,00	(166,84)
S-6	Fête des rentrées et Noël	11 676,39	12 000,00	(323,61)
S-7	Fête des travailleurs et travailleuses	-	-	-
S-8	Aménagement du local syndical	136,10	300,00	(163,90)
S-9	Divers	-	-	-
S-10	Party d'huîtres	3 651,32	4 600,00	(948,68)
		47 094,45	44 900,00	2 194,45
	Total des dépenses	661 364,73	589 500,00	71 864,73
	Excédent des revenus sur les dépenses	24 084,66	2 800,00	21 284,66

Comité des relations du travail (CRT)

Josée Déziel (présidente)
Département de sciences sociales (psychologie)

Louis-Philippe Lépine

Département de gestion

Alain Long (vice-président aux relations de travail)

Département de biologie et de biotechnologies

Ugo Nugent (trésorier)

Département de mathématique

Hélène Robert

Département de mathématiques

Au terme de cette année, le Comité des relations du travail (CRT) se sera réuni au moins treize fois et le Comité technique sur la tâche (CTT), au moins six fois.

À l'ordre du jour de ces rencontres : des dossiers récurrents sur lesquels le Collège est tenu de nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16).

Demandes de congé

Comme à chaque année, le CRT a eu à se prononcer sur toutes les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : Programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), Congés sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5-16.00), Perfectionnement sans salaire (7 -3.00) et Congés non prévus à la convention (4-3.14 e)).

Pour quantifier les congés partiels, les départements ont continué d'utiliser le guide de calcul élaboré il y a deux ans. Un problème mineur d'interprétation a surgi quant à la façon de calculer le quantum de certains congés : l'annexe du guide sera révisée sous peu pour clarifier ces cas particuliers et dissiper toute confusion.

Enfin, l'article 5-14.00 de la convention a été rigoureusement appliqué cette année et une CI_L (libération) a été calculée pour tous les PVRTT. Il s'agit d'une demande que nous avons faite l'an dernier après avoir constaté que certains enseignants en congé avaient cumulé une CI annuelle très élevée qui, dans les faits, dépassait 88 lorsqu'on comptabilisait le congé.

Liste d'ancienneté

La partie patronale a déposé la liste d'ancienneté au CRT du 30 septembre pour affichage du 1^{er} octobre au 11 novembre 2013, conformément à notre entente locale sur le processus d'engagement des enseignants non permanents signée l'an dernier. Rappelons que, selon la convention, la liste aurait dû être affichée du 15 octobre au 11 novembre, mais qu'en vertu de notre entente, les enseignants non permanents disposent de deux semaines supplémentaires pour la vérifier et la contester. Signalons enfin que nous avons convenu, à la demande du Collège, de revoir la façon dont est attribuée l'ancienneté pour les cours chevauchant deux années scolaires : à compter de cette année, chaque heure d'ancienneté est comptabilisée dans l'année où elle a été dispensée.

Dossiers « tâche »

Les dossiers de répartition des ressources enseignantes sont au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition, dont les principaux sont les suivants :

- l'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement aux différents tours du Bureau de placement pour 2013-2014, entre mai et novembre (clause 5-4.07);
- la reconnaissance, pour 2012-2013, du statut de temps complet aux enseignants ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI (clause 5-1.03 d));
- les charges à la formation continue (clause 8-7.06);
- le bilan des ressources 2012-2013 (clause 8-5.11);
- le projet de répartition de la session d'hiver, ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8-5.08);
- l'état d'utilisation des ressources 2013-2014, produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8-5.10);
- le projet de répartition 2013-2014 (clause 8-5.08).

Comme ce n'était que la deuxième année de la mise en œuvre de la lettre d'entente locale sur la répartition des ressources enseignantes signée avec le Collège en avril 2012, nous avons dû rester vigilants à l'égard de certaines pratiques qui restent à parfaire ou qui ne sont pas encore pleinement intégrées au processus. À cet égard, mentionnons deux éléments cruciaux du projet de répartition : la prévision de financement et l'ouverture de groupes.

Prévision de financement

L'année 2013-2014 nous aura réservé de bien mauvaises surprises au plan du financement des ressources enseignantes puisque les prévisions sur lesquelles le Collège avait fondé ses projets de 2012-2013 et de 2013-2014 se sont avérées erronées. Ainsi, dans le bilan 2012-2013 déposé en novembre, le financement réel était de 5 ETC plus faible que prévu dans le projet de novembre 2012, ce qui a réduit significativement le surplus cumulé. Le même phénomène s'est produit en 2013-2014 alors que l'état d'utilisation déposé en mars révèle que le financement réel sera de 7 ETC de moins que prévu dans le projet d'avril et de 10 ETC de moins que prévu dans celui d'octobre. Plus que jamais, le Collège doit parfaire la façon dont il estime les ressources financées. Mais d'un autre côté, il semble assez clair que les comportements des étudiants ont changé. En effet, ceux-ci s'inscrivent à moins de cours en moyenne, ce qui a nécessairement un impact à la baisse sur le financement. Nous n'excluons pas, non plus, qu'il puisse s'agir d'un phénomène passager lié à la grève de l'hiver 2012 dans la mesure où il est difficile d'imaginer que celle-ci n'ait pas eu d'effet sur le cheminement scolaire des étudiants et leurs comportements à l'égard de leur choix de cours.

L'ouverture de groupes

Le projet 2013-2014 était bien mal lancé en avril 2013 au plan des prévisions d'effectifs étudiants par cours et des ouvertures de groupes. La situation s'est redressée dans le projet d'octobre, mais il reste clairement du travail à faire sur ce plan. En effet, à la session d'hiver 2014, le Collège a ouvert beaucoup plus de groupes que requis, notamment dans les disciplines de la formation générale. Rappelons que pour un effectif étudiant et un financement déterminé, la seule façon de garantir que la charge sera la moins lourde possible est d'optimiser l'ouverture de groupes. Par ailleurs, mentionnons que les changements de comportements observés chez les étudiants compliquent singulièrement la prévision d'inscription par cours qui, par définition, doit se fonder sur le passé. Ceci dit, le Collège est réticent à développer des outils quantitatifs pour l'assister dans ce travail, et nous devons continuer d'insister pour qu'il le fasse. Nous envisageons aussi de mettre à contribution l'expertise des départements pour assister l'organisation de l'enseignement dans cette opération et optimiser l'ouverture de groupes dans le projet avant son adoption.

Autres dossiers en lien avec la tâche

Mentionnons brièvement quelques dossiers particuliers qui ont occupé le CRT cette année en lien avec les ressources :

- modification du calcul de la CI en lien avec l'injection de 87 ETC supplémentaires, dans le réseau, pour les nombreuses PES ;
- entente sur la façon de calculer la CI des enseignants qui choisissent de fractionner des cours de sorte que leur choix n'ait pas d'impact sur la charge des autres ;
- dépôt d'un grief sur l'imputation, au bilan 2012-2013, de divers coûts que nous estimons être indus ;
- organisation d'une formation sur le calcul de la CI, la répartition des ressources entre les disciplines et les principes d'une répartition équitable en département.

Quelques mots sur le projet 2014-2015

Le projet de l'an prochain se caractérise par la concrétisation d'une tendance annoncée depuis plusieurs années déjà, soit une baisse des ressources enseignantes causée par une baisse du nombre de jeunes Québécois en âge de s'inscrire au collégial. Ainsi, le projet 2014-2015 compte près de 20 ETC de moins que celui de 2013-2014 et, donc, dans plusieurs disciplines, de nombreux postes ne peuvent être couverts par l'allocation accordée. Le projet d'avril 2013 comptait 7 enseignants permanents mis en disponibilité, celui d'avril 2014 en compte 20.

À cet égard, mentionnons que, cette année, toutes les mises en disponibilité annoncées en mai 2013 ont été annulées, à l'exception, bien sûr, de celles des 3 enseignants de plasturgie dont le programme est fermé depuis des années. Pour le moment, il nous apparaît que la vaste majorité des mises en disponibilité annoncées pour 2014-2015 seront aussi annulées : les enseignants concernés auront une pleine charge et gagneront un plein salaire annuel. Un membre de l'exécutif a d'ailleurs rencontré tous ceux qui le souhaitent pour bien leur expliquer la situation et répondre à leurs interrogations. Ceci dit, outre Plasturgie, il y a une discipline où il est clair que les mises en disponibilité ne pourront pas toutes être résorbées, soit Infographie. Le Collège travaille actuellement à obtenir du Ministère qu'il octroie diverses mesures d'employabilité prévues dans la convention pour les enseignants de cette discipline. La Direction des ressources humaines, la Direction des études et le SPECA ont aussi rencontré le département en assemblée pour en discuter et nous continuons à faire le suivi du dossier.

Il convient ici de faire une mise en garde qui n'a rien de bien réjouissante, mais qui s'avère malheureusement nécessaire. En effet, si l'existence du mécanisme de la mise en disponibilité permettra, au cours des quatre ou cinq prochaines années, de protéger l'emploi et d'offrir une garantie salariale aux enseignants permanents dont le poste disparaîtra en raison de la baisse du nombre d'étudiants, il reste que les enseignants non permanents qui les suivent dans l'ordre de priorité d'engagement n'auront, eux, aucune protection. Ce dur constat, qui frappe tout le réseau, ramènera avec acuité la revendication que nous défendons à chaque négociation : améliorer les conditions de travail des enseignants chargés de cours au collégial en intégrant la formation continue à l'enseignement régulier.

À travers ce sombre portrait, mentionnons tout de même que nous pouvons nous réjouir de constater qu'en maximisant les ressources à l'enseignement dès le mois d'avril, notre lettre d'entente locale a fait en sorte, depuis deux ans, de maximiser le nombre de postes dans toutes les disciplines et, donc, le nombre de permanences accordées par le Collège. Ce sont autant d'enseignants qui, aujourd'hui, bénéficient d'une protection salariale conventionnée.

Dossiers divers

Mentionnons rapidement quelques-uns des autres dossiers qui ont occupé vos représentants au CTT et au CRT cette année :

- participation à la négociation de l'entente du 16 décembre 2013 sur la formation continue et la RAC;
- mise en œuvre de l'entente du 27 mars 2013 sur le processus d'engagement des enseignants non permanents;
- négociation et adoption, en CRT, de modalités d'application de l'entente sur le processus d'engagement en situation de difficultés de recrutement qui font notamment en sorte d'encadrer l'octroi de cours à la formation continue aux enseignants à temps complet du régulier;
- suivi de l'implantation, par le Collège, du module informatisé de gestion de l'ordre des priorités d'engagement (GOPE);
- validation et adoption des modifications aux grilles de cours et à l'offre de cours complémentaires, incluant l'analyse de l'impact potentiel de l'introduction d'un cours d'histoire obligatoire en formation générale;
- réception, suite à la décision de la Cour suprême de décembre 2012, d'une proposition du Collège visant à régler le dossier du grief sur la reprise de la grève en 2005 et dépôt d'une contre-proposition rejetée par le Collège.

Pistes pour 2014 2015

- Maintenir l'offre d'au moins une formation sur la tâche enseignante;
- Maintenir la pression sur le Collège pour qu'il se dote d'outils performants de prévision des inscriptions et du financement de façon à optimiser le projet de répartition;
- Obtenir du Collège qu'il ajuste le module de gestion de la tâche enseignante (Clara) de sorte que la CI soit calculée conformément à l'entente convenue cette année et qu'il offre aux RCD une formation sur l'utilisation du dit module;
- Continuer le travail entrepris cette année afin de développer une expertise à l'égard des mécanismes nationaux de sécurité d'emploi prévus par la convention;
- Construire l'argumentaire autour du grief sur le bilan des ressources 2012-2013, et éventuellement d'un grief sur le bilan 2013-2014, en vue de l'arbitrage;
- Reprendre le dossier de la quantification des ressources de coordination départementale allouées pour la gestion des laboratoires;

Commission des études

Éric Athlan

Département de biologie et biotechnologies

Daniel Cholette

Département de cinéma et histoire de l'art
(cinéma)

Jean-François Dorval

Département d'infographie

Marie-José Dutil

Département de mathématiques

Stéphane Gill

Département d'informatique

Jean Karam

Département de sciences sociales (politique)

Chantale Messier

Département de radio-oncologie

David Schwinghamer

Département de langues (anglais)

Toutes provenances

Pierre Bayard

Secteur technique

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Jean-François Millette

Secteur préuniversitaire

Département d'histoire et de géographie

Dominique Rioux

Formation générale

Département de français et de lettre

Robert St-Amour

Secteur technique

Département de chimie

La Commission des études (CÉ) se sera réunie à vingt reprises au cours de l'année 2013-2014. Outre les activités concernant les dossiers statutaires et récurrents de la CÉ (calendriers scolaires, programmes d'études, grilles de cours, etc.), douze comités de travail ont été formés en début d'année. Précisons d'emblée que l'année 2013-2014 a été une année ponctuée de changements, ce qui a conduit à l'ajout de trois séances spéciales de la CÉ ainsi qu'à deux comités de travail. Ce bilan ne se veut pas un bilan exhaustif du travail réalisé en CÉ, ni du travail des comités, mais plutôt une présentation des principaux travaux accomplis et enjeux rencontrés.

Des changements à la direction

Tout d'abord, rappelons qu'il y a eu un changement à la Direction générale suivi d'un changement subséquent à la Direction des études. Ainsi, nous avons vu le directeur des études (DÉ), Benoit Pagé, être nommé au poste de directeur général (DG) par le Conseil d'administration (CA) du 28 novembre 2013, cumulant cependant les deux postes avant que la nouvelle directrice des études, Nathalie Vallée, nommée par le CA du 27 février 2014, entre en fonction le 28 mars. La CÉ a été consultée sur les conditions d'admissibilité et les critères de sélection de ces deux postes, de même que sur les candidatures retenues par le Comité de sélection. La CÉ a, dans ces deux cas, décidé de maintenir la tradition locale de s'abstenir et de ne pas se prononcer sur la nomination des DG et DÉ.

La restructuration de la Direction des études a aussi suscité pour quelques départements et RCD certains ajustements et confusions. La CÉ a rencontré cette situation lors de l'adoption des modifications de grilles de cours. Les analyses devant être faites par le Comité technique sur la tâche (CTT) avant que ces modifications soient adoptées par les équipes élargies et déposées en CÉ n'ont été produites qu'après leur dépôt en CÉ. Il a donc été convenu qu'une seule direction adjointe des études aux programmes et à l'enseignement (DAEPE) allait désormais assurer cette responsabilité l'an prochain. Joël Findlay s'occupera de ce dossier. Aussi, à la suite de l'abolition des comités permanents, un comité composé uniquement d'enseignants a été formé pour procéder à l'analyse des RDÉA, ce qui a parfois impliqué des rencontres avec les départements concernés. Une fois l'analyse complétée, le Comité en fait ensuite rapport à la CÉ, qui les recommande ou non à la Direction des études. Pour faciliter cet exercice, il a été convenu que les enseignants du Comité de suivi de l'application de la PIEA allaient assumer ce mandat. Le bilan de ce changement reste à faire.

Des comités qui s'ajoutent en cours d'année

Le Comité de la politique d'internationalisation

Ce comité a été reformé à l'automne pour retravailler la politique qui n'avait finalement pas été adoptée en juin dernier. Bien que le travail ait été en grande partie accompli en 2012-2013, des modifications ont été apportées au projet de politique à la suite de l'entrée en fonction d'un nouveau cadre s'occupant des projets internationaux et des demandes des enseignants de la CÉ. Soulignons que la politique adoptée prévoit la création d'un comité récurrent formé d'enseignants issus de la CÉ (le Comité des projets internationaux), qui aura pour mandat d'évaluer les projets internationaux et de les recommander au *Service de soutien à l'enseignement et aux activités internationales* (SSEAI), lequel s'occupe des budgets de fonctionnement des projets internationaux. La rédaction de la première version du *Guide d'application de la politique d'internationalisation*, à laquelle participe ce même comité, est presque achevée et devrait être complétée d'ici la fin de l'année 2013-2014. Ce même comité sera consulté lors des mises à jour ultérieures, tel que le prévoit la politique.

Le Comité pour le Prix Paul-Gérin-Lajoie et la Mention d'honneur de l'AQPC

Ce nouveau comité formé à l'hiver pour analyser les candidatures déposées à l'interne sera récurrent à l'avenir. Ainsi, la CÉ participera désormais au choix des candidatures provenant du Collège pour ces deux prix.

Des comités inactifs

Nous estimions en début d'année que deux comités allaient occuper une place prépondérante en 2013-2014, soit le Comité des cours complémentaires et le Comité de la Politique de gestion des programmes (PGP). Or, ces deux comités ont été inactifs.

Le Comité des cours complémentaires

Ce comité a vu son mandat laissé en suspens à la suite d'un communiqué de presse du MESRST en septembre confirmant la volonté du ministre Pierre Duchesne d'introduire un cours obligatoire à la formation générale commune sur le Québec contemporain. La CÉ a par contre accompagné la production de l'avis du Collège sur le projet d'objectif et standard dans le cadre de la consultation ayant eu lieu de décembre à février. Pour mener cette consultation, il a été convenu que la *Table de concertation de la formation générale*, où ont été invités pour l'occasion des représentants de trois départements concernés, allait d'abord produire un avis, lequel a ensuite été discuté en CÉ de sorte à orienter le Collège dans la rédaction de son avis. Il est clairement ressorti, lors de ces travaux, que les enseignants ont choisi de défendre et de maintenir la formation générale complémentaire, ce qui a aussi été exprimé en assemblée générale. Maintenant que le nouveau ministre de l'Éducation a annoncé reporter l'entrée en vigueur du nouveau cours prévu par le projet de modification du RREC, déposé en février dernier, afin de prendre une décision éclairée quant au projet lui-même; il nous semble préférable de suivre l'évolution de ce dossier avant de décider de reprendre ou non les travaux de ce comité.

Le Comité de la Politique de gestion des programmes (PGP)

Il s'est avéré que ce comité a été inactif pour une deuxième année. Nous avons constaté l'an dernier, lors de l'unique rencontre du Comité, qu'il y avait divergence entre les enseignants et la direction quant aux objectifs de ce comité. Pour les enseignants, il s'agissait d'accorder une attention particulière à la mise en œuvre de cette politique ainsi qu'à certaines questions spécifiques telles que l'évaluation de programme (institutionnelle et celle relevant de l'AMC) et les questionnaires destinés aux étudiants dans ces évaluations, alors que la direction, par l'intermédiaire du *Service des programmes et du développement pédagogique*, souhaitait, elle, étudier la possibilité d'une transition vers une évaluation continue des programmes.

À ce premier volet du mandat de ce comité s'était ajoutée pour l'année en cours la révision de la politique suite à la restructuration de la Direction des études et à l'abolition des comités permanents. Il nous apparaît assez clair que ce comité devra être reformé et actif l'an prochain. D'une part, des discussions en CÉ au moment de l'adoption de rapports d'autoévaluation ont fait ressortir certaines difficultés rencontrées par les équipes de programme lors des évaluations de programme. D'autre part, certains cadres de la DÉ ont exprimé à des RCD en début d'année leur volonté de mettre en place des comités de programmes alors que l'on dispose à Ahuntsic d'équipes de base et d'équipes élargies et que le plan stratégique adopté en automne dernier annonce, lui, vouloir « recentrer l'engagement des enseignants et des autres intervenants sur les programmes », notamment en déployant l'approche programme (Plan stratégique 2014-2019, p. 28). Il faudra aussi avoir à l'esprit la nouvelle orientation de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) qui pourrait inciter la révision de pratiques locales.

Principaux travaux des comités

Le Comité de suivi de l'application de la PIEA / RDÉA

Ce comité a été très actif au cours de l'année afin de clore son mandat obtenu après la révision complète de la PIEA et l'adoption subséquente des RDÉA en 2010-2011. Le Comité aura tenu seize rencontres en plus d'avoir rencontré à quatre occasions des départements et participé à deux consultations! Son mandat était au départ de recommander des amendements à la PIEA afin de préciser certains articles difficiles à interpréter lors de l'adoption des RDÉA en comités permanents en hiver 2011. Ce mandat s'est ensuite élargi à d'autres articles ciblés par les recommandations de la CÉEC. Un document de consultation identifiant dix enjeux et articles a finalement été déposé et discuté à la CÉ avant d'être soumis à la consultation lors d'une CÉ élargie réunissant les RCD, les CAS, l'exécutif du SPECA et les membres de la CÉ. Il est ressorti de ces échanges en CÉ et en CÉ élargie que les modifications proposées en consultation allaient au-delà de difficultés d'interprétation et de précisions. L'impression que les recommandations proposées par le Comité impliquaient parfois un repositionnement ou une réorientation a été partagée par un assez grand nombre de participants. Afin de permettre à tous les départements de tenir une assemblée départementale et de discuter de leurs préoccupations avec le Comité, la date de consultation de la communauté a été reportée au 6 juin. Comme il s'y attendait, le Comité a retravaillé certaines des propositions dans le but d'être davantage en accord avec les pratiques d'évaluation de l'ensemble des départements. Suite à la consultation qui se tiendra le 6 juin et au rapport du Comité prévu pour la CÉ du 10 juin, la CÉ décidera de recommander ou d'amender les propositions du Comité à moins de les soumettre de nouveau à la consultation. Dans le cadre de ce processus, les enseignants de la CÉ ont bien entendu les inquiétudes exprimées par les RCD lors de la consultation en février et retiennent qu'il est essentiel de consulter les RCD ou les enseignants plus tôt dans un tel processus afin d'orienter et d'alimenter le travail des comités.

Comité sur la Politique du plan de cours détaillé (PPCD)

Formé en hiver 2011, ce comité a été plus actif cette année alors qu'il aura tenu douze rencontres. Selon le plan de travail de la CÉ, son mandat est de procéder à une révision et à une mise à jour de la politique. Une consultation des RCD et des CAS a été faite par le Comité lors de l'assemblée des coordonnateurs en avril dernier. Ont notamment alors été présentées des propositions d'ajouts et de modifications quant aux orientations, principes et responsabilités prévues à la politique et abordées des questions telles que l'approbation des plans de cours, la notion de plan-cadre et les prérogatives départementales afin d'alimenter les travaux du Comité. Un premier projet de révision de la politique pourrait être déposé en CÉ d'ici la fin de l'année, et une consultation auprès des départements devrait avoir lieu l'an prochain.

Comité sur la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Ce comité formé en 2012-2013 avait pour mandat de mener une réflexion sur le développement de la RAC au Collège et de discuter des enjeux pédagogiques qui y sont liés afin de faire des recommandations à la CÉ. C'est après sept rencontres cette année que cette réflexion a été présentée à la CÉ le 6 mai dernier. En plus de présenter la RAC, le rapport déposé portait sur des principes et éléments qui devraient y figurer, notamment les objectifs de la RAC, les étapes du processus d'élaboration d'un programme offert en RAC, les rôles et responsabilités des différents intervenants impliqués et l'autonomie des départements en matière de décisions pédagogiques. La principale recommandation de ce rapport présentée à la CÉ est que le Collège se dote d'une Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC). Bien que la CÉ n'ait pas formellement décidé de donner suite ou non à cette recommandation au moment de la rédaction de ce bilan, ce comité devrait poursuivre ses travaux l'an prochain en entamant la rédaction de cette politique. Rappelons que, parallèlement à ces travaux de nature pédagogique, le Collège et le SPECA ont adopté en décembre dernier une entente sur le processus d'embauche et la rémunération dans le cadre de programmes offerts en RAC.

Aide à la réussite

Le dossier de l'aide à la réussite nous a occupés en fin d'année alors que nous avons appris, en mars dernier, que le budget alloué aux projets pour l'année 2014-2015 serait moindre que celui des années précédentes. Cela s'explique essentiellement par le fait que la CÉ n'a pas été informée depuis les trois dernières années que le salaire des secrétaires des centres d'aide en mathématiques (CAM) et en français (CAF) devait être imputé à même ce montant. Ainsi, cette portion du budget était aussi allouée à des projets de réussite. Le Comité de la réussite a donc eu la tâche difficile de resserrer l'application des critères de sélection des projets, et ce, dans un très court laps de temps puisqu'il n'en a été informé qu'au moment de leur rencontre faisant suite à l'appel de projets. Si le montant total pour l'année 2014-2015 a finalement été bonifié, il reste que la CÉ a dû faire des choix difficiles, ce qui l'a menée à ne pas reconduire certains projets qui ont été financés dans les années passées et dont la pertinence n'avait pas été remise en question. Il a alors été convenu avec le DÉ que les modalités pour établir le montant alloué chaque année devaient être discutées et revues avec l'exécutif du SPECA d'ici la fin de l'année en cours. La CÉ devrait donc porter une attention particulière aux projets d'aide à la réussite et au processus de sélection des projets au cours de l'an prochain.

Autres comités et dossiers

Un certain nombre d'autres dossiers et de comités ont occupé les enseignants de la CÉ en 2013-2014, notamment :

- Le bilan du plan stratégique 2008-2013 a occupé le Comité de la réussite et la CÉ, laquelle a, au terme du processus, reçu la visite de la CÉEC en novembre dernier. Le plan stratégique 2014-2019 a aussi été discuté en CÉ ;
- Le Comité de projets d'activités de programmes a poursuivi son travail de révision des formulaires de demande et devrait entamer d'ici la fin de l'année la révision des bilans demandés aux responsables de projets ;
- Le Comité des APTIC n'a pas été très actif et n'a tenu que deux rencontres cette année ;
- Le Comité d'organisation des journées pédagogiques a participé à l'organisation de ces journées et a vu les inquiétudes soulevées l'an dernier quant à son rôle et son mandat se

dissiper.

Conclusion

En plus des comités qui seront reconduits afin de poursuivre leur travail (RAC, PPCD, etc.), quelques dossiers et enjeux qui devraient retenir notre attention l'an prochain ont été identifiés. Cette liste doit cependant être discutée et complétée avec l'ensemble des enseignants de la CÉ en vue de l'élaboration du plan de travail de la CÉ 2014-2015, notamment :

- Assurer le suivi des projets qui touchent nos programmes d'études dans le cadre du plan ministériel d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques (dont le suivi du dossier du programme d'impression, programme pour lequel la direction des études a déposé un plan d'action en CÉ et pour lequel des ressources des *Activités de programmes* ont été allouées);
- Assurer le suivi du dossier du cours sur le Québec contemporain à la formation générale commune et la relance possible du Comité des cours complémentaires;
- Mener une réflexion sur les enjeux que l'on souhaite être traités au Comité des APTIC et des enjeux qui devraient être discutés en CÉ.

Comité de perfectionnement

Mohand Atroun

Département d'informatique

Pascale Caquez

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Matthieu Devito

Département de biologie et de biotechnologies

Alain Forget

Département de langues modernes (allemand)

Isabel Rodrigues

Département d'histoire et géographie (histoire)

Véronique Rodriguez

Département de cinéma et histoire de l'art (histoire de l'art)

Lysann Hounzell

Département d'archives médicales et représentante de l'exécutif

Pour l'année scolaire 2013-2014, le Comité de perfectionnement des enseignants disposait d'un budget de 97 659,28 \$ (195 \$ par professeur à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective); à cela s'ajoute le solde des années antérieures (36 304,13 \$ solde au 30 juin 2013).

Les 296 demandes traitées dans les six premières réunions de l'année (une septième aura lieu le 23 mai 2014) ont totalisé des engagements de l'ordre de 99 245.44 \$.

Les changements apportés au remboursement des frais relatifs aux déplacements et à l'hébergement ne semblent pas avoir eu un impact majeur sur les dépenses (ajustement en fonction du R-05). Nous notons par contre une augmentation récurrente des demandes qui, elle, vient réduire considérablement la réserve budgétaire du Comité. Ce dernier devra évaluer, d'ici la fin de l'année, s'il maintient le taux de remboursement à 100% ou s'il doit le diminuer pour l'année à venir.

Évolution des budgets annuels 2002-2014

Tableau récapitulatif des budgets. Il fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle, sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

Année	Total disponible	Solde	Date de production
2002-2003	107 606,36 \$	Au 30 juin 2002 : 40 207 \$	14 février 2003
2003-2004	124 497,00 \$	Au 30 juin 2003 : 54 110,02 \$	11 mai 2004
2004-2005	127 040,00 \$	Au 30 juin 2004 : 56 653,04 \$	17 mai 2005
2005-2006	129 583,00 \$	Au 30 juin 2005 : 56 698,73 \$	8 mai 2006
2006-2007	137 664,68 \$	Au 30 juin 2006 : 86 166,67 \$	1 ^{er} mai 2007
2007-2008	191 527,94 \$	Au 30 juin 2007 : 104 727,59 \$	6 mai 2008
2008-2009	216 537,80 \$	Au 30 juin 2008 : 126 674 \$	4 mai 2009
2009-2010	220 576,00 \$	Au 30 juin 2009 : 137 846 \$	2 mai 2010
2010-2011	183 525,52 \$	Au 30 juin 2010 : 90 112,72 \$	30 mai 2011
2011-2012	172 894,55 \$	Au 30 juin 2011 : 73 216,47 \$	20 avril 2012
2012-2013	156 726,00 \$	Au 30 juin 2012 : 58 385,55 \$	7 mai 2013
2013-2014	133 963,00 \$	Au 30 juin 2013 : 36 304,13 \$	11 avril 2014

Ventilation des dépenses par catégorie

Catégories	2011-2012*				2012-2013**				2013-2014***			
	Montant demandé	% budget	Nbre	% de-mandes	Montant demandé	% budget	Nbre	% de-mandes	Montant demandé	% budget	Nbre	% de-mandes
BD	9 953,09\$	10%	16	0,05	9 183,46\$	0,09	19	0,05	16 485,99\$	0,17	29	0,10
BP=>BE2013-14	28 173,93\$	29%	137	0,46	25 162,83\$	0,23	117	0,34	20 910,67\$	0,21	95	0,32
BA	7 005,04\$	07%	14	0,05	10 643,69\$	0,10	25	0,07	5 935,65\$	0,06	11	0,04
C	39 449,91\$	4%	100	0,33	47 539,78\$	0,44	134	0,39	32 770,20\$	0,33	101	0,34
DD	10 943,24\$	12%	31	0,10	12 870,46\$	0,12	44	0,13	20 131,97\$	0,20	55	0,19
DP=>DE2013-14	0,00\$	100%	0	0,00	0,00\$	0,00	0	0,00	473,07\$	0,00	1	0,00
DA	791,78\$		2	0,01	2 028,84\$	0,02	7	1,00	2 537,99\$	0,03	4	0,01
	<i>*Au 30 juin 2012</i>				<i>**Au 30 juin 2013</i>				<i>***Au 11 avril 2014</i>			
Total demandé	96 361,96\$				107 429,06\$		346		99 245,54\$		296	
Total accordé	95 529,89\$				101 964,64\$							
% pondération (remboursement)	1,00				1,00				1,00			

Légende

Cours ou stages crédités

BD : dans la discipline d'enseignement

BE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante

BA : dans une autre discipline relative à celle enseignée

C : Colloques, congrès, conférences

Cours ou stages non crédités

DD : dans la discipline d'enseignement

DE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante

DA : cours dans une autre discipline relative à celle enseignée

Comité de délégués syndicaux

Élaine Baribeault

Département de graphisme (Conseil exécutif)

Pierre Bayard

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Sonia Bourgeois

Département de chimie

Manon Brière

Département d'archives médicales

Alain Cadotte

Département d'histoire et géographie (histoire)

Isabelle Champagne

Département d'électrophysiologie médicale

Philippe de Grosbois

Département de sciences sociales (sociologie)

(Conseil exécutif)

Laurence Daigneault Desrosiers

Département de français et de lettres (Conseil exécutif)

Josée Déziel

Département de sciences sociales (psychologie)

(Conseil exécutif)

Ariane Dumont

Département de physique

Thomas Dussert

Département de philosophie

Jean-Luc Filiatrault

Département de gestion

Alain Forget

Département de langues (langue moderne)

Marlène Fréchette

Département de médecine nucléaire

Mohamed Ghalouci

Département de génie électrique

Christian Goyette

Département de sciences sociales (sociologie)

Nicola Grenon

Département d'informatique

David Groulx

Département de français et de lettres

Dominique Lussier

Département d'infographie

Guy Ménard

Département de cinéma et histoire de l'art (cinéma)

Chantale Messier

Département de radio-oncologie

Éric Lachance

Département de radiodiagnostic

France Lefebvre

Département de techniques auxiliaires de la justice

Daniel Lévesque

Département de graphisme

Alain Long

Département de biologie et de biotechnologies (Conseil exécutif)

Jean-François Millette

Département d'histoire et géographie ((histoire) Conseil exécutif)

Ugo Nugent

Département de mathématiques (Conseil exécutif)

Benoît Pothier

Département d'impression

Raphaël Rebelo

Département de mathématiques

Kim Riverin

Département de biologie et biotechnologies

Philippe Robidoux

Département d'éducation physique

Barbara Hervieux

Département de cinéma et histoire de l'art (histoire de l'art)

Lysann Hounzell

Département d'archives médicales (Conseil exécutif)

David Schwinghamer

Département de langues (anglais) (Conseil exécutif)

Melvin Shantz

Département de langues (anglais)

Jean-Guy Slevan

Département de génie civil

Marilou St-Pierre

Département de cinéma et histoire de l'art (histoire de l'art)

Le Comité de délégués en était à sa deuxième année de fonctionnement après avoir d'abord travaillé à définir en 2011-2012 ses statuts et règlements. Les rencontres ont été, cette année, assez nombreuses en raison de deux dossiers qui ont retenu l'attention de l'exécutif, soit la relativité salariale et les négociations amorcées dans le secteur public. Ainsi, le Comité de délégués s'est réuni à quatre reprises en plus d'avoir participé à l'assemblée générale du 20 mars, où les membres ont été consultés sur les demandes sectorielles à mettre de l'avant dans le cadre des négociations.

Ces deux principaux dossiers ont permis au Comité de délégués de jouer pleinement le rôle que l'on souhaitait le voir assumer au moment de sa création. Par exemple, les discussions avec les délégués sur les enjeux liés à la relativité salariale ont permis une meilleure diffusion de l'information auprès des départements ainsi qu'une meilleure mobilisation dans le cadre de l'Opération Dérangement 21. Il en fut de même

pour les questions liées aux négociations dans le secteur public. Concernant le processus de négociation, soulignons que la participation des délégués a non seulement permis une meilleure compréhension du processus et des enjeux et une plus grande diffusion de l'information, mais a aussi permis de mener une consultation des départements suivie d'une consultation plus large des membres du SPECA sur divers enjeux liés à ces négociations lors de l'assemblée générale du 20 mars. Cette question sera de retour l'an prochain alors que l'on verra notre convention collective arriver à échéance en mars 2015. Cependant, nous sommes bien conscients que les rencontres ont été nombreuses et nous nous assurerons de ne pas multiplier les rencontres en 2014-2015 pour les tenir à des moments bien ciblés.

Parallèlement à ces deux enjeux, d'autres sujets ont été abordés avec les délégués tels que le plan de travail de l'exécutif, la question du fonds de grève du SPECA, certains enjeux discutés en Regroupement cégep (le document *Solidarité, ralliement et dissidence*) et les travaux du Comité école et société sur la conciliation famille-travail. Précisons aussi que des délégués ont organisé des projections de documentaires destinées à l'ensemble des enseignants. Cette activité sera relancée l'an prochain si des délégués reprennent cette initiative.

Comité école et société

Laurence Daigneault Desrosiers

Conseil exécutif, directrice et responsable du Comité
Département de français et de lettres

Élaine Baribeault

Département de graphisme

Julie Cloutier

Département de philosophie

Sophie Crevier

Département de techniques auxiliaires de la justice

Phillipe de Grosbois

Département de sciences sociales (sociologie)

Josée Déziel

Département de sciences sociales (psychologie)

Thomas Dussert

Département de philosophie

Christian Goyette

Département de sciences sociales

Nicola Grenon

Département d'informatique

Lysann Hounzell

Département d'archives médicales

Claude Maryse Lebeuf

Département d'infographie

Marie-Ève Lévesque

Département de gestion

Johanne Massé

Département de cinéma et histoire de l'art (cinéma)

Raynald Pépin

Département de physique

Gaston Sauvé

Département de physique

Joan Sénéchal

Département de philosophie

Le Comité a tenu quatre rencontres officielles au cours de l'année 2013-2014 sur le thème de la conciliation famille-travail, sur la base d'«une définition large de la famille qui englobe les responsabilités envers les enfants de tous âges ainsi que les parents ou d'autres adultes.¹»

Le Comité a d'abord entrepris une consultation des membres (conception de sondages, compilation et interprétation des données) en deux temps : auprès des coordonnateurs pour cerner les pratiques départementales, puis auprès du personnel enseignant (160 répondants) pour cerner les besoins de celui-ci. Afin d'obtenir un panorama des mesures et accommodements possibles, le Comité a recueilli une vaste documentation et réalisé un sondage auprès des autres cégeps. Des liens ont également été tissés avec la responsable des étudiants-parents au Collège Ahuntsic, Mme Paule Maufette.

Une campagne visant à stimuler les débats sur le thème et à sensibiliser le personnel enseignant a été entreprise par différents moyens : publication de plusieurs articles dans le SPECA-Hebdo; points d'informations et/ou de discussion en assemblée générale, en réunion de RCD et en Comité de délégués; organisation d'un dîner-causerie en février avec une présentation de Marie-France Benoît, responsable de la condition féminine à la CSN.

Le Comité a proposé des modifications aux horaires des cours d'été (conduisant à une offre accrue de cours de jour) et déposé un avis sur les priorités de négociations. Au moment de la rédaction des bilans, le Comité se penchait sur la possibilité d'élaborer un guide de référence sur le site du SPECA et sur d'autres propositions concrètes, notamment concernant l'aménagement des horaires.

1. CSN, Oser la conciliation famille-travail au quotidien, http://www.csn.qc.ca/c/document_library/get_file?uuid=a8726d35-6705-4ebd-8520-ee5cce6337cc&groupId=2464358, p.4

Comité santé et sécurité au travail

Chantal Asselin

Département de médecine nucléaire

Richard Lebel

Département d'éducation physique

Alain Long (substitut)

Département de biologie et de biotechnologies (Conseil exécutif)

Julie Milette

Département d'électrophysiologie médicale

Au cours de l'année 2013-2014, le Comité paritaire a travaillé principalement sur les dossiers suivants :

Risques physiques, mécaniques et électriques

En suivi du rapport d'inspection des machines dangereuses, il reste une dizaine de machines à faire réparer sur 80 machines jugées non conformes.

Entretien sanitaire

En janvier 2014, environ 70 laboratoires informatiques ont été équipés de distributeurs de lingettes pour clavier et souris d'ordinateur. De plus, il a été convenu avec le Service de l'entretien sanitaire que des affichettes indiquant le suivi des tâches d'entretien seraient installées dans tous les locaux du Collège. Ce projet est à l'essai présentement dans trois secteurs : les classes et les bureaux du Département de SPU ainsi que les 2^e et 3^e étages du pavillon A.

Produits contrôlés et matières dangereuses

Un protocole post-exposition accidentelle aux liquides biologiques a été présenté aux différents départements concernés et approuvé par le Comité.

Les inspections des laboratoires et services sont terminées. Une synthèse des déficiences à corriger a été présentée au Comité. Le mode opératoire sur la gestion de déversements de produits contrôlés de nature chimique a également été révisé.

Qualité de l'air

Plusieurs actions ont été entreprises au sous-sol du pavillon A afin d'identifier les causes possibles des symptômes dont ont souffert quelques employés du Département de radiodiagnostic à compter de la rentrée scolaire.

En septembre, une inspection intrusive et une analyse de la qualité de l'air ont permis de conclure à la présence de moisissures dans ce secteur. Celui-ci a ensuite été décontaminé, une firme spécialisée s'occupant du local le plus problématique. Le Collège a aussi procédé au colmatage d'une fissure de surface près du mur de fondation de ce local, fissure qui pourrait être à l'origine de l'infiltration d'eau ayant permis le développement de moisissures. Les analyses de la qualité de l'air après nettoyage se sont avérées négatives.

En janvier, comme les symptômes ressentis chez le personnel étaient toujours présents, nous avons communiqué avec la Direction de la Santé publique. Une hygiéniste en santé au travail et une infirmière ont pris le dossier en charge. L'analyse des infrastructures et les analyses médicales sont aujourd'hui terminées, et le Collège analyse les recommandations émises par la Santé publique avant d'investiguer plus à fond une zone du même secteur où des dégâts d'eau sont déjà survenus.

Des analyses de la qualité de l'air ont été également effectuées à l'imprimerie ainsi qu'au local B-1731, adjacent à la piscine. Les résultats se sont avérés négatifs dans ces deux cas.

Tuberculose

À la session d'hiver, un étudiant du Collège a reçu un diagnostic de tuberculose. Il a été retiré du Collège pendant son traitement et est revenu dès que les autorités médicales ont établi qu'il ne présentait plus de risque de contagion. Comme il s'agit d'une infection bactérienne à déclaration obligatoire, la Direction de la Santé publique est intervenue pour conseiller le Collège sur la mise sur pied d'un plan d'action approprié comportant une séance d'information pour les employés du Collège qui ont été en contact rapproché avec l'étudiant pendant l'année. Même si le risque de transmission est minime, tous les employés et les étudiants susceptibles d'avoir été infectés ont été invités à subir un test de dépistage et se feront, au besoin, proposer un traitement préventif.

Vaccination

La directive D-19 sur la vaccination des enseignants et des étudiants en milieu de stage a été adoptée au comité de direction. Les «fiches de vaccination» ont été modifiées et la version mise à jour de la directive est disponible sur intranet.

Plan de mesures d'urgence

Un comité où siègent deux enseignants a été mandaté pour effectuer la mise à jour du plan de mesures d'urgence du Collège en collaboration avec une firme externe.

Ergonomie

Chaque département ou service a reçu la synthèse de son diagnostic organisationnel en matière d'ergonomie et doit apporter les modifications nécessaires en collaboration avec la DAEPE.

Programme prévention jeunesse

La collecte des activités d'apprentissage en santé et sécurité est terminée. Une tournée de sensibilisation des départements est prévue.

Comité d'action et de concertation en environnement

Jean La Roche

Département d'éducation physique

Claude Lebeuf

Département d'infographie

Kim Riverin

Département de biologie et de biotechnologies

Melvin Shantz

Département de langues (anglais)

*Le Comité d'action et de concertation en environnement (Cace) du Collège Ahuntsic regroupe des étudiants, enseignants, membres du personnel de soutien, professionnels et représentants de la direction. Son but est la mise en œuvre de la **Politique relative à la protection de l'environnement du Collège Ahuntsic**.*

Réalisation 2013-2014

Les membres du Cace ont poursuivi leurs efforts en vue d'assurer l'écodéveloppement du Collège Ahuntsic, toujours en visant le maintien du niveau excellence de la certification *Cégep Vert du Québec*. Voici quelques-unes de nos réalisations.

Aménagement d'une platebande fruitière

En collaboration avec *Ville en vert | Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville* et son chargé de projet en biodiversité urbaine, Marc Sardi, une plate-bande fruitière a été aménagée à proximité de l'entrée principale du Collège par des jeunes en programme de pré-employabilité et une intervenante de *Rue-Action-Prévention (RAP) Jeunesse*.

Près de 70 espèces de végétaux ont été plantées, dont plusieurs espèces mellifères. Pour l'été 2014, le Cace travaille à la réalisation d'un potager collectif. Notons la grande implication à ce niveau d'une collègue maintenant retraitée, Alice Marcotte, maintenant membre invitée du Cace.

4^e édition de la semaine *Mon cégep à vélo* (16 au 20 septembre 2013)

L'objectif de la semaine *Mon cégep à vélo* est la promotion de l'utilisation du vélo comme mode de transport. En 2013, cet événement a impliqué 14 cégeps de la grande région métropolitaine. Plusieurs activités se sont déroulées au Collège, notamment sur la sécurité et le partage de la route : en tout, plus de 120 activités de sensibilisation et plus de 4 500 \$ en prix ont été remis. Pour plus d'information : *Facebook/moncegepavelo*.

De plus, comme nous avons constaté au cours des dernières années une progression de l'engouement pour l'utilisation du vélo, 150 nouveaux supports à vélo (modèles améliorés!) seront installés aux abords du Collège au cours du printemps 2014.

La Zone verte : une vitrine sur l'environnement

Désirant donner plus de visibilité aux actions menées dans le Collège relativement à l'environnement, une **Place de la Zone verte** a été récemment inaugurée dans le passage menant à la bibliothèque. L'aménagement comporte des îlots de verdure installés sur des bancs (récupération d'anciens sièges d'autobus de la STM combinés à des structures de vélo), une « forêt » d'anciens poteaux de téléphone permettant la diffusion de feuillets d'information, deux écrans pour diffuser de l'information et une vitrine sur le transport composée des cartes nécessaires pour faciliter les déplacements actifs et communautaires vers le Collège.

La Zone verte se veut une zone de veille environnementale pour diffuser de l'information sur la protection de l'environnement en général. De plus, une grande visibilité sera accordée aux activités environnementales qui se tiennent dans nos murs. On s'y donne déjà rendez-vous pour bavarder, étudier et s'informer!

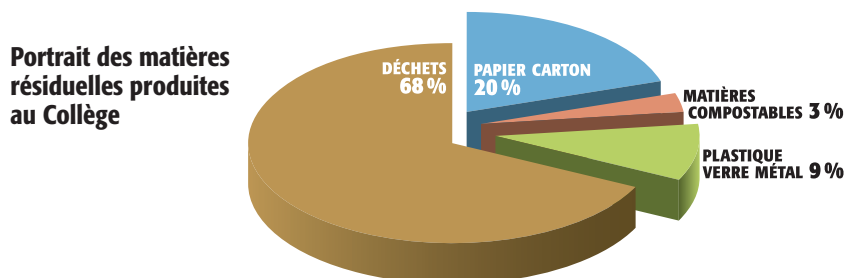
Projet d'apiculture

Depuis l'été dernier, deux ruches sont installées sur le toit vert du Collège, (situé à l'extrémité nord, accessible par le stationnement et ouvert à tous pendant la belle saison). Au cours de l'automne 2013, nous avons pu offrir à la communauté collégiale des échantillons du produit final : 30 kg d'un miel urbain délicieux! Curieux de connaître les sources de pollen dont il est constitué, le Cace en a fait faire une analyse, autant pour la production d'été que pour celle d'automne.

Ainsi, à l'amorce de la saison 2014, nous poursuivons nos efforts pour établir un cahier de charge pratique de ce projet en milieu institutionnel afin de le consolider, de former la relève avec les gens intéressés (personnel et étudiant) et d'assurer sa pérennité. Soulignons que ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) et de l'organisme Miel Montréal, une initiative citoyenne.

Caractérisation des déchets (28 octobre – 1^{er} novembre 2013)

Afin de faire un bilan de performance de la gestion des matières résiduelles effectuée au cours des dernières années et de préparer notre demande pour le programme *Ici on recycle* de l'organisme Recyc-Québec, le Cace a fait réaliser une **étude de caractérisation des matières résiduelles générées au Collège**. Le bilan a été fait par un organisme spécialisé, le Consortium-*l'Écho-Logique*. Cette étude se veut aussi un moyen concret de faire reconnaître nos efforts déjà mis en place en vue de réduire, de recycler et de valoriser les matières générées au Collège.



La récupération en chiffres au Collège Ahuntsic en 2012-2013

Les résultats finaux de l'année en cours ne seront disponibles qu'à la fin juin. Voici tout de même un portrait de la situation actuelle des matières résiduelles du Collège Ahuntsic pour l'année 2012-2013.

Au cours de l'année 2012-2013, 28 activités de sensibilisation ont été réalisées, touchant plus de 3700 personnes, ainsi que 16 activités de formation, rejoignant plus de 330 personnes.

- **récupération** – 829 bacs (environ 300 m³) de plastique, verre et métal – une augmentation de 24%.
- **recyclage** – 1672 bacs (602 m³) de papier et 435 caissons de carton, pour l'équivalent de 58,7 tonnes de fibres – une diminution de 8%.

À la résidence étudiante, 968 bacs (349 m³) de matières résiduelles recyclables ont été récupérés, soit 53,72% de l'ensemble des matières résiduelles générées.

- **production totale de déchets** – 194,51 tonnes – une augmentation de 0,9%.
- **réduction à la source de la production de matières résiduelles** – le remboursement de la consigne sur l'heure du dîner (11 h à 14h) a permis de sensibiliser 16 629 usagers de la cafétéria tout en favorisant l'usage de vaisselle réutilisable.

- **compostage** – plus de 1000 kg de matières putrescibles ont été valorisés directement sur notre site dédié au compostage.

Dossiers en chantier 2013-2014

- **supports à vélo** – À l’occasion de la planification des travaux d’aménagements du Collège, le Cace a pu faire des recommandations pour une augmentation des places et supports alloués au stationnement sécuritaire des vélos. Nos recommandations ont été faites suite à un sondage (2012-2013) sur les habitudes et intentions de déplacements de la communauté du Collège, en se référant par ailleurs à l’expertise de Vélo Québec en la matière.
- **code de vie vert au Collège** – Nous sommes présentement à la formulation d’un code de vie vert à l’intention de toutes les personnes qui fréquentent le Collège pour encourager les gestes quotidiens que tout le monde peut faire pour protéger l’environnement et, dans le même temps, faire connaître toutes les réalisations mises en œuvre depuis la première politique adoptée par le Collège en la matière.
- **compostage** – La question du compostage à une plus grande échelle au Collège est envisagée dans la mesure où le tri des déchets est plus serré et que des ressources pourraient être disponibles pour son implantation.
- **réduction des couverts en plastique** – L’achat (par l’administration du Collège) de verres et de vaisselle de porcelaine pour les événements permet de réduire la quantité de plastique souvent non récupérable.
- **nouveau plan 2014-2019** – Nous sommes en train de formuler le plan de travail pour les cinq prochaines années. Le développement durable est à l’étude, comme un objectif menant vers l’amélioration et la pérennité de la qualité de vie des gens et de leur communauté, dans un équilibre des actions dans notre milieu de vie (économie), en tenant compte de notre mode de vie (société) ainsi que de notre niveau de vie (environnement).

Les trois axes de notre intervention sont : 1. Éducation et formation ; 2. communication et sensibilisation ; 3. gestion des matières résiduelles (les **3R/V** : **réduction** des déchets à la source ; **réutilisation** ; **récupération** et **valorisation**).

Nos préoccupations

Depuis la mise sur pied du Cace, beaucoup de choses ont été faites mais bien peu sont connues. Dans le même temps, peu de nouvelles personnes s’impliquent pour induire un changement des comportements. De l’extérieur, il semble que les mesures se mettent en place toutes seules.

Les usagers du Collège paraissent préoccupés individuellement par la condition de l’environnement sans voir l’importance de leur implication en la matière, la tendance forte étant de laisser l’action entre les mains de représentants mandatés alors qu’un changement majeur ne peut venir que d’une participation large de tous.

Comment la responsabilité citoyenne des étudiants peut-elle être sollicitée ? Est-ce que les professeurs peuvent relayer le message ? Quelle place pourrait être donnée à l’environnement dans nos échanges avec les étudiants ? Nous posons aussi une question plus directe à nos collègues : comment serait-il possible de mieux planifier la publication des notes destinées aux étudiants pour éviter le gaspillage encore gigantesque de papier à chaque début de session (particulièrement à l’automne) ?

Nous envisageons la distribution d’un sondage sur ces sujets. D’ici là, tous vos commentaires et suggestions sont les bienvenus à notre adresse courriel environnement@cahuntsic.ca

Comité-conseil de la recherche

Chantal Asselin

Représentante pour la formation technique

Département de médecine nucléaire

Julie Gauthier

Représentante pour la formation préuniversitaire

Département de sciences sociales (anthropologie)

Véronique Rodriguez

Représentante pour la formation générale

Département de cinéma et histoire de l'art (histoire de l'art)

Suite à la restructuration du Service des programmes et du développement pédagogique (SPDP), le volet de la recherche a été transféré au Service de soutien à l'apprentissage et du développement pédagogique, avec un nouveau conseiller pédagogique, Samuel Fournier St-Laurent. L'année 2013-2014 a en grande partie été consacrée à l'appropriation des dossiers de la recherche par la nouvelle équipe.

Le CCR a :

- colligé les informations manquantes au transfert du dossier de la recherche;
- discuté du rôle et des objectifs du Comité;
- apprécié des projets de recherche soumis par des chercheurs du Collège à divers organismes subventionnaires;
- travaillé sur le contenu de la page sur la recherche du site Web du Collège.

Comité de veille interculturelle

Catherine Allen

Département de sciences sociales (anthropologie)

Julie Gauthier

Département de sciences sociales (anthropologie)

Richard Lebel

Département d'éducation physique

Le Comité se réunit environ trois fois par session.

Les orientations du Comité de veille interculturelle sont notamment le rapprochement interculturel et le soutien des étudiants immigrants et issus de l'immigration dans leur adaptation à la vie collégiale. Le Comité favorise aussi un climat exempt de tensions, de discrimination et une représentation ethnoculturelle équitable du personnel au Collège.

Cette année, plusieurs midis-conférences ont été organisés, dont:

- Les jeunes étudiants musulmans à Montréal (Hassan Serraji, journaliste et blogueur);
- Le cégep Kiuna : éducation et Premières Nations (Nicole O'Bomsawin, anthropologue);
- Les bases du conflit en Syrie (Sami Gabriel Massoud, professeur de science politique).

Collectif Échec à la guerre

Raymond Legault

Département d'informatique

Le *Collectif Échec à la guerre* est une coalition d'organismes québécois qui s'opposent à la militarisation croissante de la politique étrangère canadienne en partenariat de plus en plus étroit avec les États-Unis. La coalition rassemble des groupes syndicaux, de femmes, de développement international, religieux, étudiants, politiques et des groupes de paix. Le SPECA en est membre.

Au cours de l'année 2013-2014, un important travail de documentation de la **montée du militarisme au Canada** a été réalisé, aboutissant à la publication d'une brochure sur ce sujet en mai 2014. Cette brochure aborde divers aspects du phénomène: virage militariste de la politique étrangère, augmentation des dépenses militaires, intensification du recrutement dans les Forces canadiennes, omniprésence de l'armée dans les grands événements sportifs et festifs, promotion d'une dimension militaire dans divers domaines (économie, histoire, éducation et recherche, immigration, patrimoine, etc.). Une présentation PowerPoint et un dépliant sur les enjeux du militarisme pour les femmes ont également été produits.

Le Collectif a aussi mené sa troisième campagne annuelle du coquelicot blanc, à la mémoire de toutes les victimes des guerres, très majoritairement civiles, et pour rompre avec la promotion du militarisme entourant les commémorations officielles du jour du Souvenir.

En septembre dernier, par un communiqué intitulé *Le choix n'est pas «bombarder ou ne rien faire»*, le Collectif s'est opposé à la campagne de bombardements que s'apprêtaient à lancer les États-Unis et la France contre la Syrie, avec l'appui du Canada.

Comité institutionnel de protection des animaux (CIPACA)

Philippe Rioux

Département de français et de lettres
(membre non utilisateur des animaux)

Lucie Brouillette

Département de biologie et de biotechnologies.

Cette année encore, le Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic, le CIPACA, a veillé à l'analyse des demandes d'utilisation des animaux pour les sessions d'automne, d'hiver et d'été et, le cas échéant, a recommandé l'approbation ou la modification des protocoles soumis à son examen. Les membres ont également, tour à tour, inspecté l'animalerie et déposé un rapport évaluant la conformité des installations et des procédures avec les directives canadiennes mises en place par le Conseil canadien de protection des animaux (le CCPA). Les recommandations détaillées dans le rapport du CCPA, suite à son inspection générale triennale de l'an dernier, ont continué d'être prises en considération. Pour terminer, une attention particulière a été portée à la question de l'euthanasie des animaux : une étude circonspecte et rigoureuse quant aux méthodes de mise à mort des rongeurs appliquées au Collège a permis de conclure, preuves documentaires, scientifiques et empiriques (liées aux pratiques bien réelles d'ici : une vidéo a été analysée par le Comité) à l'appui, que la façon de faire d'ici respecte les normes et qu'il n'y a pas lieu de la modifier.

Comité de recours R-11

Jean Karam

Département de sciences sociales (politique)

Le Comité de recours, établi en vertu du règlement R-11 (condition d'admission des étudiants) est composé de la registraire, d'une API et d'un enseignant.

Ce Comité se réunit le vendredi qui précède chaque début de session. Il reçoit, bon an, mal an, une quinzaine d'étudiants par session. Ces étudiants, qui ont reçu un avis de renvoi du Collège parce qu'ils ont échoué, à une deuxième reprise, à la moitié de leurs cours. Ils demandent d'être entendus par le Comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs.

Les membres du Comité écoutent les étudiants et font parvenir une recommandation (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Directrice des études qui prend la décision finale.

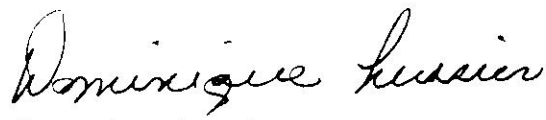
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.


Sylvain Beausoleil


Dominique Lussier

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2012-2013

ANNEXE II

CAMPAGNES ET ORGANISMES APPUYÉS PAR LE SPECA EN 2013-2014

Le travail et l'emploi

FATA (renouvellement adhésion)
Conflit – Syndicat national des employés de Kronos
Comité Chômage de Montréal
Syndicat national des employés manuels de la ville de Terrebonne – CSN
STT en alimentation de Place Rouanda – CSN
Campagne de soutien pour Sylvie Therrien – CNC
Au bas de l'échelle

L'éducation populaire et la formation

Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS)
ICÉA
MEPACQ
Fondation Léo-Cormier
CISO
IRIS

L'action sociale et communautaire

Fonds de défense légale (pour Denis Poitras)
Comité BAILS Hochelaga-Maisonneuve
FNEEQ (don pour les étudiants de Lac Mégantic)
Mission Bon Accueil
Collectif Échec à la guerre
Armée du Salut
L'itinéraire
CALACS
Solidarité paniers de Noël (CSN)
AGECA (paniers de Noël)
Croix-Rouge canadienne (Division du Québec)
Coalition contre la hausse des tarifs et la privatisation – FNEEQ
Ligue des droits et libertés
Isabelle Baez (pour défense d'Hadi Qaderi – Collège Lionel-Groulx – évènement du 15 mai 2012)

La condition féminine

Action Travail des Femmes (ATF)
Fondation La Rue des Femmes
Fondation Léa-Roback
RAFIQ
CCMM – CSN (50 épinglettes – 8 mars 2014)
Fédération des femmes du Québec (FFQ)

La presse alternative

Alternatives
Revue littéraire Horizons

La solidarité internationale

Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)
Projet Bolivie
Solidarité Québec-Argentine
Alliance syndicats et tiers-monde



9155, rue Saint-Hubert | www.speca.info
Local : G-1145 | spec@collegeahuntsic.qc.ca
Montréal (Québec) | Tél. : 514 388-8696 / 514 389-5921 # 5110
H2M 1Y8 | Télécopieur : 514 388-7234